Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

UFI: PYY5-F0T9-T006-M2V6

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pour une utilisation industrielle et commerciale uniquement.

Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage

Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur:

Borer Chemie AG
Gewerbestr. 13
CH-4528 Zuchwil
Schweiz
office@borer.ch
Telefon: +41 32 686 56 00
Telefax: +41 32 686 56 90

Fournisseur:

Borer Chemie AG
Gewerbestr. 13
CH-4528 Zuchwil
Schweiz
office@borer.ch
Telefon: +41 32 686 56 00
Telefax: +41 32 686 56 90

Service chargé des renseignements: product.safety@borer.ch

Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou de la préparation



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 1)



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

orthophosphate de tripotassium

trioxo silicate de potassium

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT/vPvB conformément au règlement REACHAnnexe XIII.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

CH_FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Préparations

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 7320-34-5 EINECS: 230-785-7 Reg.nr.: 1-2119489369-18	Diphosphate tétrapotassique Eye Irrit. 2, H319	≥15–<30%
CAS: 7778-53-2 EINECS: 231-907-1 Reg.nr.: 01-2119971078-30	orthophosphate de tripotassium Eye Dam. 1, H318; STOT SE 3, H335	≥5–<15%
CAS: 1312-76-1 EINECS: 215-199-1 Reg.nr.: 01-2119456888-17	trioxo silicate de potassium Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318	≥5–<15%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu	
phosphates	≥15 - <30%
phosphonates	<5%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH_FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction Le produit ne brûle pas

Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Eau pulvérisée

Mousse

Poudre d'extinction

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 4)

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.
Autres indications sur les conditions de stockage:
Température optimale de stockage 20 °C. Pour plus de détails, voir l'étiquette du produit.
Classe de stockage (TRGS 510): 12
Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL	
CAS: 7320-34-5 Diphosphate tétrapotassique	
DNEL (Inspirer)	2,79 mg/m³ (Employé)

PNEC	
CAS: 7320-34-5 Diphosphate tétrapotassique	
PNEC	0,05 mg/l (Eau douce) 50 mg/l (Station d'épuration) 0,005 mg/l (Eau de mer)

Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition
Contrôler l'exposition potentielle par des mesures comme des systèmes encapsulés ou fermés, des équipements parfaitement adaptés et entretenus et une norme d'aération suffisante. Arrêter les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Dans la mesure du possible, arrêter et nettoyer l'installation avant les travaux de maintenance. En cas de risque d'exposition : veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes permettant de réduire cette dernière. S'assurer que des équipements de protection individuelle appropriés sont disponibles. Recueillir les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences légales. Contrôler l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager la nécessité d'une surveillance sanitaire ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives.
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 5)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
Protection des mains:
Les gants de protection à utiliser doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et à la norme EN374 qui en découle.



Gants de protection

Matériau des gants
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.7 mm
Caoutchouc nitrile
Temps de pénétration du matériau des gants Temps de pénétration : > 480 min.
Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (EN 166)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales

État physique	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non pertinent
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Point d'éclair	Non pertinent
Température de décomposition:	>230 °C
pH à 20 °C	12,6

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 6)

Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,4 g/cm³
Densité de vapeur:	Non pertinent
Autres informations	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non pertinent
Taux d'évaporation:	Non pertinent
Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 7)

Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Décomposition thermique au dessus 230 °C.
Possibilité de réactions dangereuses Réactions exothermiques avec : acides
Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des acides.
Produits de décomposition dangereux:
La décomposition thermique peut conduire à la libération de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 7320-34-5 Diphosphate tétrapotassique		
Dermique	LD50	7940 mg/kg (Lapin)
CAS: 7778-53-2 orthophosphate de tripotassium		
Dermique	LD50	7340 mg/kg (Lapin)

Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 Révision: 05.01.2026

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique:	
CAS: 7320-34-5 Diphosphate tétrapotassique	
LC50/48h	>100 mg/l (Daphnies)
LC50/96h	>100 mg/l (Poisson)
CAS: 7778-53-2 orthophosphate de tripotassium	
LC50/96h	>100 mg/l (Poisson)
EC50/48h	>100 mg/l (Daphnies)
EC50/72h	>100 mg/l (Algue)
CAS: 1312-76-1 trioxo silicate de potassium	
LC50/96h	>146 mg/l (Poisson)
EC50/48h	>146 mg/l (Daphnies)

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité conforme à l'OECD >90 %

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'autres informations importantes disponibles.

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Valeur DCO: 9,00 g/kg

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 Révision: 05.01.2026

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Numéro ONU ou numéro d'identification	
ADR, IMDG, IATA	néant
Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, IMDG, IATA	néant
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
Dangers pour l'environnement	Non applicable.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

*

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.
Éléments d'étiquetage SGH
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 10)

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
orthophosphate de tripotassium
trioxo silicate de potassium

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence
Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Directive 2004/42/CE

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations sont destinées à fournir des conseils sur la manipulation sûre du produit spécifié dans cette fiche de données de sécurité pendant son stockage, son traitement, son transport et son élimination. Les informations ne concernent pas d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, mixé ou transformé avec d'autres matériaux ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas s'appliquer au nouveau matériau ainsi produit, sauf mention expresse contraire.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 19.10.2026 *Révision: 05.01.2026*

Numéro de version 4.0 (remplace la version 3.0)

Nom du produit: deconex 21 LAB CLF

(suite de la page 11)

Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique: product.safety@borer.ch
Contact: product.safety@borer.ch

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CH_FR